



NOUVELLE MAIRIE
PORTES OUVERTES AUX BRANTÔMAIS-EN-PÉRIGORD
SAMEDI 28 JUIN - 10h-12h et 14h-17h

Édito

Les services administratifs de la mairie ont intégré leurs nouveaux locaux depuis mi-janvier. La Maison France Services et la Police Municipal les ont rejoints. Cette installation constitue l'aboutissement d'un projet longtemps reporté et devenu indispensable à une commune de 3.900 habitants et permet d'améliorer le service rendu aux habitants.

Les chantiers importants de sécurisation dont nous vous entretenons depuis un certain temps déjà sont enfin achevés, tout au moins pour les parties les plus urgentes.

Celui de la Garenne a été compliqué à mettre en œuvre en raison du nombre d'intervenants à consulter. Rappelons que la commune est propriétaire du site et la communauté de communes gestionnaire. Chacun prendra en charge les frais lui incombant selon ses compétences administrativement définies. Fort heureusement les deux partenaires ont su mener ce dossier à terme en bonne intelligence dans l'intérêt de tous. Les entreprises ont réalisé un excellent travail, dans les délais requis.

Nous exprimons notre sincère gratitude à Monsieur Benoît Legrand, Sous-Préfet de Nontron, qui, dès son entrée en fonction, a pris la mesure de l'importance de ce dossier et nous a apporté une aide constante et efficace. Nous associons ses services à nos remerciements. Les services concernés de la communauté de communes, tout particulièrement la directrice de l'Office de Tourisme, et de la commune n'ont pas ménagé leurs efforts pour que les délais soient tenus.

Le chantier de reconstruction d'une partie du mur des allées Henri IV s'est également déroulé dans de bonnes conditions même s'il a débuté avec un certain retard. Mais l'entreprise a réalisé une très bonne prestation, tout en laissant une partie du parking disponible.



En ce début de saison estivale, le service technique fait de son mieux pour nettoyer les trottoirs, rafraîchir les peintures et entretenir les espaces verts dans le bourg de Brantôme sans oublier les communes déléguées dans lesquelles ils interviennent tout aussi régulièrement.

Nos agents sont très investis dans leurs différentes missions, y compris celle de la propreté. Aussi sont-ils découragés, voire très irrités par certaines remarques désobligeantes de quelques compulsifs des réseaux sociaux qui n'ont manifestement aucune connaissance du fonctionnement des collectivités notamment d'un service technique qui doit faire face sur l'ensemble de notre grande commune à des urgences régulières, des demandes les plus variées, prendre en compte la météo, les congés, les arrêts maladie...

Cette gestion exige une attention de tous les instants, une grande adaptabilité, bref une vision d'ensemble dont certains semblent n'avoir aucune conscience. Ce n'est pas faute pourtant de donner la possibilité à chacun de s'impliquer de façon positive (appel aux volontaires pour participer au plan communal de sauvegarde lancé par la commune...).

D'autres chantiers visant à améliorer et maintenir, entre autres, le cadre de vie de nos administrés sont encore en cours et nous aurons à cœur de les poursuivre ou de les impulser jusqu'à la fin de notre mandat.

À toutes et à tous nous souhaitons un bel été.

Monique RATINAUD
Maire de Brantôme en Périgord

Les comportements irrespectueux et incompréhensibles de certains habitants ont conduit le maire délégué de St-Crépin de Richemont à présenter sa démission de cette fonction. Il avait en effet besoin de préserver sa santé. Il a néanmoins souhaité continuer à faire partie du conseil municipal et à siéger dans les commissions dans lesquelles il est inscrit.

Marie-Christine Jervaise, élue lors du conseil municipal du 11 février 2025, a accepté de lui succéder jusqu'à la fin du mandat.

NOUVELLE MAIRIE

PORTES OUVERTES

Le conseil municipal a le plaisir d'inviter les habitants de BRANTÔME EN PÉRIGORD, **exclusivement**, à visiter la nouvelle mairie le :

SAMEDI 28 JUIN 2025 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Des élus vous accueilleront pour vous la faire découvrir.

INAUGURATION

L'**inauguration officielle**, quant à elle, aura lieu le :

JEUDI 3 JUILLET à 11h30

en présence de Madame la Préfète et Monsieur le Président du Conseil Départemental, Messieurs les Directeurs régionaux de l'ADEME et de l'agence de l'eau, les architectes et les entreprises.

Un apéritif sera servi sur place à l'issue de cette inauguration, suivi d'un buffet campagnard dans le Jardin des Moines.

Les habitants de Brantôme en Périgord sont cordialement invités à participer à ce moment important pour la commune. **Pour des raisons d'organisation, ils sont priés de bien vouloir nous informer de leur présence auprès de l'accueil de la mairie.**

DU CÔTÉ DES AGENTS

- Sébastien SELLIER, policier municipal a pris ses fonctions mi-avril succédant à Romain MEAUD que nous remercions pour ses 6 années de dévouement au sein de la commune et à qui nous souhaitons de poursuivre une belle carrière dans sa nouvelle collectivité.

- Maxime POTEL, ASVP, déjà connu des Brantômais, renforcera pour la 3ème année consécutive l'équipe de la police municipale pour la saison estivale.

- Messieurs Jean-Christophe DAUGIERAS et Dorian LETERRIER ont récemment intégré l'équipe technique pour l'entretien respectif des bâtiments et des espaces verts.

- Madame Angélique SAINT a pris ses fonctions en février à la tête de l'équipe chargée des écoles et de l'entretien ménager des locaux en remplacement de Madame Yolande DESMAISON qui après avoir œuvré durant 24 années au sein des services municipaux a pris sa retraite.

- Madame Céline MEUNIER prendra quant à elle ses fonctions mi-juillet au sein du service administratif et plus particulièrement du pôle comptabilité en remplacement de Madame Marie-Christine REAUD qui depuis 2019 jongle avec chiffres et procédures comptables et qui a elle aussi choisi de faire valoir ses droits à la retraite.

Nous souhaitons une belle et heureuse retraite bien méritée à Yolande et Marie-Christine qui sans faille ont mené leurs missions avec professionnalisme, rigueur et un sens du service public certain.

Et bien sûr, la bienvenue à tous nos nouveaux agents, tant les titulaires que les saisonniers et tous les agents qui viennent ponctuellement effectuer des missions de remplacement (nombreuses) afin que le service public ne soit jamais interrompu.

Tous ont à cœur d'œuvrer et d'accomplir leurs missions au service des administrés.

LES AGENTS DE LA COMMUNE TROP SOUVENT PRIS À PARTIE !

Malheureusement, force est de constater que les agents de la commune, qui sont au service des administrés, sont trop souvent l'objet d'agressions verbales, d'insultes ou de dénigrement sur les réseaux sociaux et en présentiel. Que ce soient les agents des écoles, des services techniques, de l'accueil de la Mairie ou de la police municipale, tous subissent de plus en plus fréquemment des comportements inappropriés qui jusqu'à présent restent verbaux mais atteignent les personnes dans leur intégrité et dans leur sens du service public.

Nous savons tous qu'il n'y a qu'un tout petit pas entre les violences verbales et les violences physiques...

Aussi, toutes insultes et agressions quelles qu'elles soient, ou dénigrement envers les agents du service public, feront dorénavant l'objet d'un dépôt de plainte immédiat à la gendarmerie. Les personnes agressives pourront se voir expulsées des bâtiments publics si nécessaire.

Les agents municipaux ont pour mission de préserver votre cadre de vie en assurant (autant que faire se peut !) la propreté, l'entretien général, le respect des règles, de vous accompagner dans vos démarches administratives, de prendre soin de vos enfants lorsque vous les confiez, de maintenir l'ordre public. Ils sont attachés à remplir ces missions du mieux qu'ils peuvent. Alors, tout simplement : **MERCI DE LES RESPECTER ! ET DE RESPECTER LEUR TRAVAIL ! Ils sont là pour vous...**

Budget prévisionnel 2025

Le budget 2025 qui vient d'être voté à l'unanimité constitue le dernier du mandat en cours. Celui-ci s'élève à :

$$\begin{array}{ccc} 4\,448\,000\ \text{€} & + & 2\,846\,000\ \text{€} \\ \text{de fonctionnement} & & \text{d'investissement} \\ & = & 7\,294\,000\ \text{€} \\ & & \text{de budget prévisionnel 2025} \end{array}$$

La section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement évoluent de manière ordinaire et les recettes de fonctionnement permettent de financer une partie du programme d'investissement à hauteur de 680 000 €.

La section d'investissements :

Concernant les investissements, nous avons la volonté de provisionner un maximum de travaux dont les dossiers étaient prêts tant sur l'aspect technique que sur l'aspect financier.

Cette année, le montant total de nos nouveaux investissements atteint plus de 2 100 000 €.

Nous pouvons citer parmi eux les travaux les plus importants tels que :

Réfection du mur de soutènement allée Henri IV :	245 000 €
Programme de réfection de diverses voiries :	200 000 €
Sécurisation de la Garenne au-dessus de l'abbaye :	104 000 €
Acquisition et travaux sur l'extension des ateliers municipaux :	182 000 €

De nombreuses études et travaux restent encore à terminer et à financer, notamment :

- La création de retenues d'eau route d'Angoulême pour éviter la submersion de terrains de certains riverains avec l'acquisition de parcelles supplémentaires en cours.
- Des agrandissements de certains cimetières avec l'aménagement d'espaces cinéraires et jardins du souvenir.
- La réfection du réseau d'eaux pluviales au niveau du cimetière.
- La poursuite de la sécurisation de la Garenne au-dessus de l'abbaye.
- La consolidation de la casquette de la grotte du manège.

La notification de diverses subventions sollicitées nous permettra d'élargir la liste des travaux à financer lors d'une modification du budget que nous espérons faire en octobre pour un montant d'environ 160 000 à 200 000 €. Nous avons engagé aussi depuis 3 ans un renouvellement systématique du matériel vieillissant de notre service technique. Cette année nous renouvelons principalement 2 tracteurs pour un montant de 140 000 € (cf. article ci-contre).

Une nouvelle dotation complémentaire de 250 000 euros nous a permis de pouvoir financer l'ensemble des travaux envisagés sans avoir recours à un emprunt.

La fiscalité :

Nous rappelons que la part communale des impôts locaux **n'a pas été augmentée depuis plus de 17 ans. Ceux-ci restent inférieurs à la moyenne départementale.**

Les taux fiscaux des différentes communes historiques ayant rejoint Brantôme sont toujours en cours d'harmonisation. Certaines d'entre elles se trouveraient pénalisées par une hausse des impôts locaux. Cette volonté affichée de ne pas procéder à une augmentation des taux n'a pas été un frein au financement de nombreux travaux depuis 5 ans, ce qui démontre qu'il est possible de l'éviter dès lors que nous contrôlons (autant que faire se peut !) les dépenses et étalons les investissements.

L'endettement :

Nous avons réalisé un emprunt de 1 300 000 € il y a 3 ans au moment où les taux d'intérêt étaient bas. Certains emprunts anciens étant arrivés à échéance, nous constatons aujourd'hui un **taux de désendettement de la commune d'environ 2 ans, nettement inférieur à la moyenne française de 6 ans et loin de l'interdiction formelle de dépasser 12 ans.**

Nous pouvons conclure que la situation financière de Brantôme-en-Périgord est excellente, ce qui va permettre à la prochaine équipe municipale de poursuivre les travaux de sécurisation indispensables (Garenne, murs bordant la Dronne en plusieurs endroits) et la gestion des pluviales notamment.

Nous remercions particulièrement Mme MARQUET, notre DGS, qui veille avec attention à la bonne réalisation du budget qu'elle prépare avec grand soin, et à toute l'équipe administrative qui lui apporte son concours.

Jean Benhamou

NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'une épareuse et d'une banquetteuse. Ce matériel permettra d'optimiser le fauchage des chemins ruraux et autres espaces enherbés.

Les services techniques ont également été dotés d'une nouvelle tondeuse autoportée à coupe frontale pour l'entretien du Jardin des Moines et des terrains de football.

Les agents disposent désormais d'un matériel mieux adapté pour intervenir sur le domaine public.



DES NICHOURS POUR FAVORISER LA NIDIFICATION



Pour des raisons de sécurité, il devient souvent nécessaire de couper les vieux arbres qui permettraient aux oiseaux et rapaces de nidifier dans leurs cavités. Aussi, un ami des oiseaux, M. Philippe Durand, installe bénévolement des nichours dans les communes qui l'acceptent. Nous avons accueilli sa proposition avec grand plaisir.

Il explique que le nichour, pour remplir sa fonction, doit pouvoir résister aux intempéries. Aussi des planches de pin Douglas assez épaisses sont-elles recommandées. Le nichour doit avoir une trappe de « visite » pour permettre son nettoyage en novembre en évitant tout produit chimique. Les teintures ou peintures sont à proscrire.

Il doit être posé de 2 à 4 mètres du sol dans un endroit tranquille afin de favoriser la reproduction des oiseaux. Si vous souhaitez attirer les oiseaux dans votre jardin en hiver, il recommande de leur donner uniquement des graines de tournesol jusqu'à mi-mars seulement, les oisillons ne mangeant que des insectes.

Des nichours ont été installés par ses soins à l'arrière de la nouvelle mairie et dans le jardin des moines. D'autres seront mis en place dans les autres communes historiques qui en feront la demande.

L'APRÈS-MIDI DES AÎNÉS : UN FRANC SUCCÈS AVEC L'ATELIER THÉÂTRE DE CHANCELADE

Le 22 mars, à 14h, s'est tenue la désormais traditionnelle après-midi des aînés. Cette année, les participants ont eu le plaisir d'assister à une pièce de théâtre de Véronique Baillargeat, brillamment interprétée par l'atelier théâtre de Chancelade «La Récréation». Cette comédie a transporté le public dans une auberge du Périgord, où se déroulait une intrigue familiale pleine de rebondissements. Pendant 1h30 de divertissement, les rires ont résonné dans la salle du Dolmen, témoignant du succès de cette représentation.

Après ce moment de bonne humeur, des rafraîchissements et des petits fours sont venus clôturer cette après-midi réjouissante.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et vous disons à l'année prochaine pour une nouvelle occasion de nous retrouver !

Anne Marie CLAUZET



DONDESANGETDEPLASMA:UNGESTEVITAL,UNENGAGEMENT CITOYEN

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir. En donnant votre sang ou votre plasma, vous sauvez des vies, tout simplement.

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans (65 ans révolus pour le plasma), peut donner, sous réserve d'un entretien prédon sur place. Moins connu, le don de plasma est tout aussi essentiel. Il permet de fabriquer des médicaments vitaux pour des milliers de patients.

PROCHAINES DATES À BRANTOME

16 JUILLET - 24 SEPTEMBRE - 6 NOVEMBRE
Salle du Dolmen sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

DÉMÉNAGEMENT DU LABORATOIRE

Le laboratoire d'analyses médicales a déménagé et vous accueille désormais :

6-8 avenue des Martyrs à Brantôme



Biologiste médicale : Dr C. Moraté

Lundi au vendredi : de 8h à 13h

(Samedi : de 8h à 12h)

Tel : 05.53.05.76.70

laboratoire.brantome@novabio.fr

Parking à proximité.

Ce qu'il faut savoir...

URBANISME

Tout changement de destination d'un immeuble doit impérativement faire l'objet d'une déclaration.

Tous travaux réalisés sur l'extérieur d'une maison, d'un immeuble ou de tout autre bâtiment sont soumis à une **AUTORISATION** demandée par déclaration préalable ou permis de construire.

Outre les sanctions encourues en cas de non-respect de ces obligations, les propriétaires rencontreront des difficultés en cas de vente de leurs biens car ils devront fournir les documents d'urbanisme autorisant les transformations réalisées.

CHANGEMENT DE PRÉNOM OU DE NOM

En cas de changement de prénom ou de nom, votre carte d'identité et votre passeport actuels deviennent de fait invalides trois mois après la mise à jour de votre acte de naissance.

Vous devrez alors demander un renouvellement de ces documents, en mairie, en présentant notamment votre acte de naissance modifié. Ce renouvellement est gratuit si vous restituez vos anciens titres, dans la mesure où leur date de validité n'était pas expirée.

Pensez aussi à mettre à jour votre permis de conduire, votre carte Vitale et tout document mentionnant votre état civil.

L'usage d'un titre d'identité non conforme à votre état civil est passible de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (article 441-2 du Code pénal).

REPRISE DE CONCESSIONS : CIMETIÈRE DE BRANTÔME

La municipalité de Brantôme en Périgord s'est engagée dans une procédure de reprise des concessions en état d'abandon (cf. bulletin municipal de décembre 2021). Cette procédure d'une durée initiale de 3 ans (articles L2223-17 et L2223-18 du CGCT) a été abaissée à 1 an après publication du procès-verbal constatant l'abandon, conformément à l'article 237 de la loi 3DS publiée le 21 février 2022.

Aussi, la procédure en cours dans le cimetière de Brantôme se poursuivra par le constat définitif de l'état d'abandon des concessions qui ont fait l'objet d'un premier procès-verbal en février 2025 et pour lesquelles aucun acte d'entretien n'aura été constaté.

La procédure d'une durée d'un an s'achèvera donc en février 2026 à l'issue des procédures règlementaires. Durant ce laps de temps, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie si vous avez un quelconque doute sur une concession ou si vous avez remarqué la présence d'un panonceau.

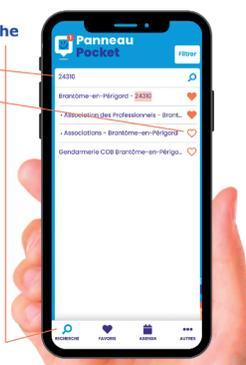
VOTRE COMMUNE VOUS INFORME RÉGULIÈREMENT

COMMENT CONSULTER LES ANNONCES ?

1. Ouvrez l'onglet **Recherche**
2. Tapez **24310**
3. Cliquez sur le **♥**

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Comment recevoir ses flashs infos ?

La mairie est régulièrement amenée à communiquer aux habitants et aux professionnels de la commune des **informations pratiques** (vigilances météo, fermetures de rues, travaux divers modifiant la circulation, etc.) parfois de dernière minute.

Aussi, nous vous invitons à télécharger, via votre smartphone l'**application PanneauPocket** qui vous permettra de recevoir instantanément les flashs infos de votre commune que vous pourrez également retrouver sur la **page facebook de la commune** ou sur le **site officiel** de Brantôme en Périgord.

Vous l'avez très certainement remarquée...

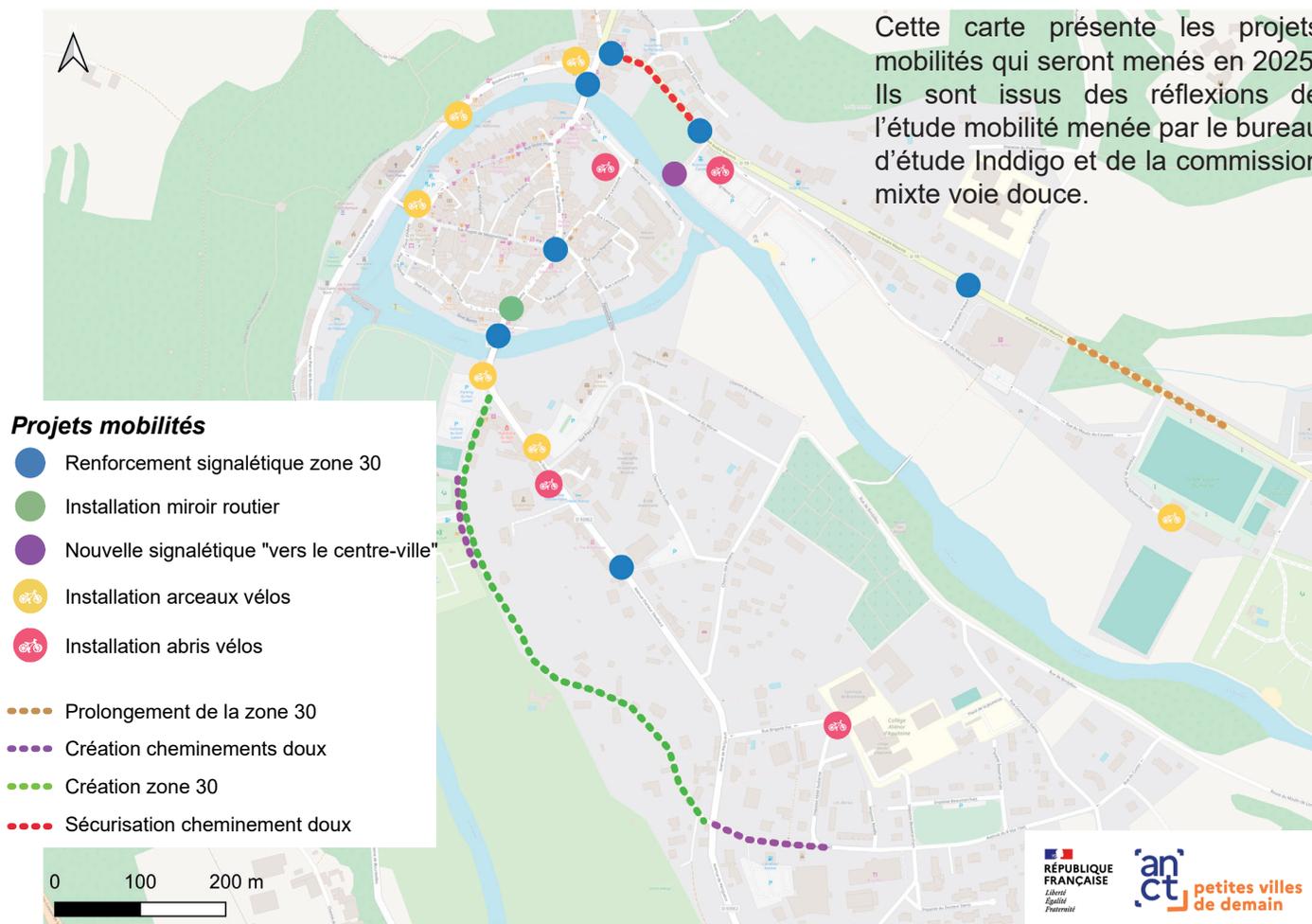
Vous pouvez désormais retrouver, en permanence, tous les affichages municipaux réglementaires à partir de la borne numérique implantée devant la mairie.

Très simple d'utilisation, l'écran tactile vous permet d'accéder, à partir de pavés thématiques, aux arrêtés préfectoraux et municipaux, aux convocations et procès-verbaux du conseil municipal, aux publications des bans des mariages et toutes autres informations réglementaires qu'une mairie à l'obligation de porter à la connaissance du public.



POUR PLUS DE MOBILITÉS...

Cette carte présente les projets mobilités qui seront menés en 2025. Ils sont issus des réflexions de l'étude mobilité menée par le bureau d'étude Inddigo et de la commission mixte voie douce.



D'autre part, le Conseil départemental de la Dordogne a aménagé une liaison douce entre le centre et l'aire de covoiturage du rond-point des Moulins.

La commune a également sollicité l'Agence technique départementale pour mener une étude de faisabilité technique et financière pour créer un cheminement doux aux entrées nord (vers Angoulême) et est (vers Thiviers) de Brantôme.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

AMÉNAGEMENTS PLACE DU MARCHÉ

Le stationnement place du Marché était devenu vraiment anarchique, notamment avec des véhicules de plus en plus volumineux (manœuvres compliquées voire dangereuses, stationnement gênant), et il n'y avait aucun cheminement piéton dédié.

Alors même que les communes doivent mettre des espaces aménagés à la disposition des cyclistes afin qu'ils puissent stationner leurs vélos, il s'avère que ceux de la place du marché étaient régulièrement occupés par des voitures !

Aussi les élus ont-ils décidé de réserver la partie de la place qui longe la Dronne aux piétons et aux cyclistes : l'équipement pour stationner les vélos a été complété et quelques bancs ont été installés.

RUE PUYJOLI

Du 11 juillet au 29 août inclus, la circulation et le stationnement seront interdits rue Puyjoli tous les après-midis de 14h à 19h du samedi au jeudi et de 7h à 19h le vendredi, jour de marché hebdomadaire.

Seuls les usagers expressément autorisés par la Mairie pourront y accéder.

POUR RAPPEL

ZONES BLEUES = stationnement gratuit et limité à 1h30 avec le disque bleu (à retirer gratuitement à la mairie, l'office de tourisme, dans les commerces)

- place d'Albret (places matérialisées en bleu)
- place du Marché
- rue Puyjoli
- place du champ de foire
- parking du Vert Galant 1 (expliqué dans un précédent bulletin)

PARKINGS PAYANTS = horodateur (1/2 heure gratuite)

- place d'Albret (places matérialisées en blanc)
- quai Bertin
- places Charles de Gaulle
- parking Henri IV

Moments de partage

LECTURE EN VAL DE DRONNE

Reprise d'une ancienne association locale dédiée à la promotion de la lecture. Une première édition de l'exposition-vente de livres d'occasion « LIVRES EN LIBERTÉ » aura lieu le :

dimanche 27 juillet au Jardin des moines.

Cette vente se fera au profit de la lutte contre l'illettrisme en partenariat avec l'association REVA de Bergerac.

Alors ! Quelques livres en trop dans votre bibliothèque ?

Vous pouvez faire un don d'ouvrages à l'association en les déposant à nos points de collecte :

- Office de tourisme de Brantôme
- Médiathèques du réseau Dronne et Belle
- Bookstop, rue Victor Hugo à Brantôme

Et si vous avez une grande quantité de livres à céder vous pouvez les vendre directement en réservant une table (places limitées) pour cette opération spéciale.

D'autres projets autour de la lecture sont à l'étude et si le thème vous plaît rejoignez nous. Contact : François au 06 28 07 65 73 / lectuval@etik.com



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLAT

La journée des associations revient pour la 14^e édition aux Jardins des moines à Brantôme :

**samedi 6 septembre 2025
de 14h à 18h**

Des démonstrations, de l'animation, des jeux et des défis vous attendent. Alors venez nombreux à la rencontre des associations locales.

Vous cherchez des bénévoles ? Vous souhaitez donner de votre temps ?

JeVeuxAider.gouv.fr est fait pour vous !

FÊTE DE LA ROSIÈRE

La 132^e traditionnelle fête de la Rosière, organisée par la commune de Brantôme en Périgord et le comité des fêtes d'Eyvirat, aura lieu : **dimanche 10 août 2025**

Animation musicale toute l'après-midi et en soirée.

Plusieurs structures gonflables seront mises à disposition gratuitement pour les enfants, sous la responsabilité des parents.

16h : couronnement de la Rosière accompagnée de ses deux demoiselles d'honneur.

Buvette indispensable afin de discuter entre amis.

19h : repas sous chapiteau.

22h30 : feu d'artifice.

Vous êtes les bienvenus, venez nombreux !

Guy-José LAGARDE, Maire délégué d'Eyvirat

LA BVB : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE POUR L'ASSOCIATION RUN PLAISIR !

Cette année, la course BVB a franchi un nouveau cap : pour la première fois, l'événement a été organisé par l'association Run Plaisir. Et le succès a été au rendez-vous !

Ce sont plus de 480 participants (coureurs et marcheurs) qui ont pris le départ, dans une ambiance à la fois conviviale et festive. Le parcours, soigneusement préparé, a été particulièrement apprécié par les participants, tout comme le balisage, salué pour sa clarté. Mention spéciale aux photos d'arrivée, avec en toile de fond le clocher et l'abbaye de Brantôme, qui ont offert de superbes souvenirs aux coureurs. Les animations et points de convivialité n'ont pas été en reste et ont rencontré un franc succès. Un grand merci à la mairie de Brantôme, qui a transmis le flambeau à Run Plaisir tout en restant présente à nos côtés cette année encore. Cette belle journée n'aurait pas été possible sans l'énergie chaleureuse de l'équipe Run Plaisir, le soutien précieux des bénévoles, et l'engagement fidèle de nos partenaires (communauté de communes Dronne et Belle, Conseil départemental...) et sponsors.

Place désormais au bilan... et à un peu de repos bien mérité. Mais les idées fusent déjà pour l'édition 2026.

Une chose est sûre : on se retrouve très vite pour encore plus de plaisir !



L'équipe Run Plaisir

ESCALE POLAR

Il se murmure qu'un événement culturel pourrait avoir lieu cet automne. Ce n'est pas une *fake-news*. On en dit plus sur ce qui se trame...

ESCALE POLAR à Brantôme-en-Périgord Dimanche 5 octobre 2025

Dans une ambiance conviviale, l'association À livres ouverts organise ce 1er salon du livre sur le thème du polar.

Sont étroitement associés à cette journée : la mairie de Brantôme-en-Périgord, les bibliothèques du réseau Dronne et Belle, l'Office de Tourisme, la Micro-Folie Dronne et Belle et la librairie Libr'En Pages.

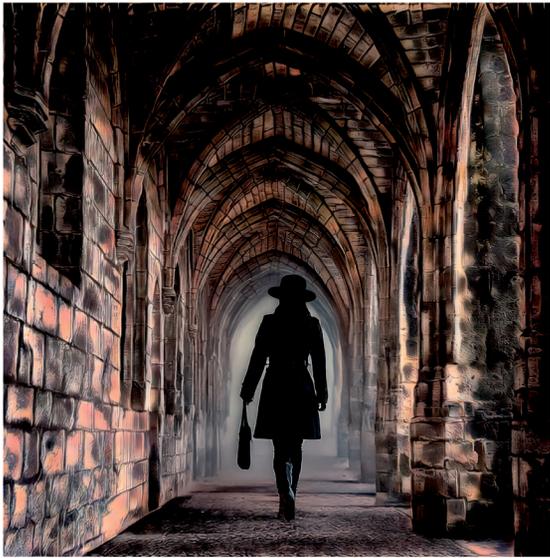
Dans le cadre de l'abbaye, seront accueillis cette année une vingtaine d'auteurs, tous publiés par des maisons d'éditions, principalement de Nouvelle Aquitaine.

Cette manifestation littéraire, reliée dans les médias du département (DL, Sud-Ouest, ICI Périgord), s'ouvre au-delà de la ville et du canton pour attirer tous les amateurs du genre.

Outre les dédicaces, et la rencontre des auteurs, des animations participatives jalonnent cette journée (apéro-polar, Micro-Folie...).

Informations :

Daniel Guiraud - da.guiraud@laposte.net - 06 72 09 58 20



ESCALE POLAR **5 OCTOBRE**
À BRANTÔME **2025**
Abbaye de Brantôme **10H-12H45 / 13H30-18H**



L'espace des élu(e)s minoritaires

Été 2025, nous voilà à moins de 8 mois de la fin de notre mandat.

Ces derniers mois s'annoncent passionnants avec de nombreux dossiers à l'étude. Fidèles à notre investissement et à notre engagement depuis plus de 5 ans, nous poursuivons notre action en étant force de proposition et en nous associant aux groupes de travail. Nous avons toujours refusé de nous comporter en opposants systématiques à l'action municipale. Nous avons choisi de nous investir, d'échanger, de proposer, d'informer. Nous avons voté les budgets année après année.

Cet engagement de respect et d'ouverture a toujours été et restera notre ligne de conduite.

Les mois à venir seront chargés en réunions et projets mais ils seront également, vous le savez, une période de débats et de projets pour la prochaine mandature.

Si nous souhaitons poursuivre le travail et être en mesure de poursuivre les engagements en cours, nous souhaitons également préparer nos projets et nos orientations pour les années à venir.

Nous avons toujours eu à cœur de vous écouter, de vous informer, de développer une relation de proximité et de respect entre les élu(e)s et les citoyens.

Plus que jamais, nous souhaitons vous associer au développement de notre grande commune. C'est pourquoi nous vous proposerons au début de l'automne des réunions-débat dans chaque commune déléguée de Brantôme en Périgord afin de recueillir vos souhaits, vos remarques, vos difficultés et d'être ainsi en mesure de préparer un programme qui sera bâti sur la base de vos attentes et ceci sur l'ensemble de la commune nouvelle.

Nous reviendrons vers vous à la fin de l'été pour vous préciser l'organisation de ces rencontres citoyennes. Bien entendu, nous restons à votre écoute et disponibles comme nous l'avons toujours été depuis 5 ans.

L'avenir de Brantôme ne pourra se construire qu'ensemble, avec vous.

F.VILHÈS, S.GAUDOU, M.BESSIÈRE, C.DUVERNEUIL, N. CHOLET, F.DOUSSEAU

Bon à savoir

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Mme le Maire : sur RDV

Adjoints : sur RDV

05.53.05.70.21



Attention : France Services se trouve désormais dans la nouvelle mairie.

- **Lundi** 9h à 12h30
- **Mardi** 9h à 12h30 - 14h à 17h
- **Mercredi** 9h à 12h30 - 14h à 17h
- **Jeudi** 9h à 12h30
- **Vendredi** 9h à 12h30 - 14h à 17h

Merci de privilégier votre venue sur rendez-vous.

05.32.65.01.00

Des permanences de divers services publics sont également mises en place (impôts, CPAM, CDAD, ADIL...).

MAIRIES DÉLÉGUÉES : HORAIRES D'ACCUEIL

EYVIRAT	JEUDI : 13h45 - 16h45
CANTILLAC	LUNDI : 9h30 - 11h30 Accueil assuré par le maire délégué
LA GONTERIE BOULOUNEIX	Prendre contact avec la mairie de Brantôme
SAINT CRÉPIN DE RICHEMONT	Prendre contact avec la mairie de Brantôme
SENCENAC - PUY DE FOURCHES	JEUDI : 13h45 - 17h
VALEUIL	LUNDI: 13h45 - 16h45
SAINT JULIEN DE BOURDEILLES	SAMEDI: 11h-12h Accueil assuré par le maire délégué

État civil (depuis décembre 2024)

Naissances : 15 - Mariages : 0 - Décès : 36

SERVICE CIVIQUE POUR L'ÉCOLE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, il est possible de s'engager dans une mission de service civique dans le cadre de l'intérêt général.

L'école de Brantôme recherche deux services civiques pour participer au fonctionnement de l'école primaire et assister les enseignants pendant le temps de classe au cours de l'année scolaire 2025/2026.
Contact : 05 53 05 71 19.



Retrouvez les missions sur le site internet de la commune :

www.brantomeenperigord.fr

Rubrique « Actualités »

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉE
MARDI MERCREDI JEUDI VENDEREDI	Du 15/09 au 15/06 : 9H - 16H Du 15/06 au 15/09 : 7H - 14H
SAMEDI	8H - 12H

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

MERCREDI	14h - 18h
JEUDI	16h - 18h
VENDEREDI	9h - 12h
SAMEDI	9h - 12h

BAIGNADE SURVEILLÉE

La zone de baignade aménagée du Moulin du Couvent sera surveillée par une personne titulaire du BNSSA :
du 7 juillet au 24 août, du mardi au dimanche, de 11h30 à 17h45

Pour vous baigner en toute sécurité, respectez les consignes de sécurité et soyez vigilant, baignez-vous toujours avec vos enfants pour éviter tout risque de noyade accidentelle.

Mairie de Brantôme-en-Périgord - Place du Champ de Foire 24310 Brantôme en Périgord

Tél : 05 53 05 70 21 / mairie@brantomeenperigord.fr / www.brantomeenperigord.fr

Directrice de publication : Monique RATINAUD / Conception-Rédaction : Malaurie DISTINGUIN, Christine MARQUET et Mathieu PEYPELUT.

Le bulletin est distribué par vos élus.



Joutes nautiques
tous les vendredis à 21h
 (du 4 juillet au 29 août)
 et le 13 juillet



Marchés hebdomadaires



Le vendredi matin

Marchés fermiers

Le mardi matin

(du 24 juin au 16 septembre)



JUILLET ET AOÛT



Les visites nocturnes

« Cloître, église et Grotte du Jugement dernier »

Les lundis soir à 21h30
du 16 juillet au 25 août

Réserver : 05 53 05 80 63

TOUTES LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA MAIRIE SONT GRATUITES, POUR LES AUTRES SE RENSEIGNER.

Office de tourisme : contact@perigord-dronne-belle.fr - 05 53 05 80 63

Histoire 2 Voir : h.antoine@gmx.com

La Charrette gourmande : labrue.brice@wanadoo.fr - 06 13 28 44 33

Brantôme Animations : viviane.dupuy@orange.fr - 06 86 84 90 09

Tekhné : tekhnecomptoirdesarts@gmail.com - 05 53 05 56 71

Les Amis de Brantôme : catherine.distinguin@gmail.com - 06 15 93 78 88

Ciné Passion : infos@ciné-passion24.com - 05 53 02 64 97

Association Joutes nautiques : florian.durand24@gmail.com - 06 28 54 63 61

Lecture en Val de Dronne : lectuval@etik.com - 06 28 07 65 73

Denis Renon (brocante pro) : antiquitesrenon@outlook.fr - 06 83 74 64 05

Le Ruban Vert : accueil.brantome@lerubanvert.org - 05 53 35 19 81

À Livres Ouverts : da.guiraud@laposte.net - 06 72 09 58 20

Contacts

ANIMATIONS ESTIVALES 20
DE JUILLET À SEPTEMBRE
BRANTÔME EN PÉRIGORD 25



@Dedric&Decaille

Ne pas jeter sur la voie publique.

JUIN



SAM 28 Festival « Dragon Belle » - Jardin des moines - *Le Ruban Vert*

JUILLET



VEN 11 Dès 18h : Repas festif - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

DIM 13 Dès 21h : Joutes nautiques, Bal (DJ Fou) et Feu d'artifice - Centre ville - *Mairie*

VEN 18 Dès 18h : Repas festif - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

22h15 : Projection vidéo sur l'abbaye (Histoire & Karaké) - Histoire 2 Voir - *Mairie*

SAM 19 19h : Concert - Place Charles de Gaulle - *Le Ruban Vert*

DIM 20 Brocante-Vide Grenier - Jardin des moines - *Brantôme Animations*

MAR 22 De 10h à 20h : Rendez-vous des métiers d'Art - Parvis de l'Abbaye - *Tekhné*

22h : Cinéma plein air « Elio » (Disney) - Cour de l'Abbaye - *Ciné Passion*

VEN 25 Dès 18h : Repas festif - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

22h15 : Projection vidéo sur l'abbaye (Histoire & Karaké) - Histoire 2 Voir - *Mairie*

SAM 26 20h30 : Concert Violon & Guitare - Abbaye - *Les Amis de Brantôme*

DIM 27 De 10h à 18h : Livres en Liberté - Jardin des moines - *Lecture en Val de Dronne*

JEU 31 18h : Balade théâtrale « Roméo et Juliette » - cie du Sûr Saut - rdv Parvis de l'Abbaye - *Mairie*



16 JUILLET de 15h à 19h - Salle du Dolmen

AOUT



VEN 1^{er} Dès 18h : Repas festif - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

DIM 3 17h30 et 21h : Spectacle de Magie - Marc Weber - Jardin des moines puis Parvis de l'Abbaye - *Mairie*

MAR 5 De 9h à 19h : Marché de Potiers « Au fil de l'eau » - Quai Bertin - *Mairie*

VEN 8 Dès 18h : Repas festif - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

22h15 : Projection vidéo sur l'abbaye (Histoire & Karaké) - Histoire 2 Voir - *Mairie*

SAM 9 & DIM 10

Foire aux vins - Jardin des moines - *La Charrette gourmande*

DIM 10

Fête de la Rosière : animations musicales, jeux pour enfants, repas et feu d'artifice
Eyvirat - *Comité des fêtes d'Eyvirat et Mairie*

MAR 12

18h : Balade théâtrale « Roméo et Juliette » - cie du Sûr Saut - rdv Parvis de l'Abbaye - *Mairie*

JEU 14

Bal des pompiers - Parvis de l'Abbaye - *L'Amicale des pompiers*

VEN 15

Dès 18h : Repas festif et orchestre - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

DIM 17

Brocante professionnelle - Jardin des moines - *D. Renon*

MAR 19

De 10h à 20h : Rendez-vous des métiers d'Art - Parvis de l'Abbaye - *Tekhné*
21h : Cinéma plein air « Jurassic World » - Cour de l'Abbaye - *Ciné Passion*

VEN 22

Dès 18h : Repas festif et orchestre - Place d'Albret - *La Charrette gourmande*

SAM 23

Le soir : Repas moules-frites - Valeuil - *Comité des fêtes de Valeuil*

VEN 29

22h15 : Projection vidéo sur l'abbaye (Histoire & Karaké) - Histoire 2 Voir - *Mairie*

SEPTEMBRE



SAM 6

De 14h à 17h : Fête des associations - Jardin des moines - *Ruban Vert et mairie*

MAR 11

De 10h à 20h : Rendez-vous des métiers d'Art - Parvis de l'Abbaye - *Tekhné*

SAM 13

Braderie des professionnels - Association des Professionnels de Brantôme
Fête de l'automne - Jardin Botanique - *ALAJIE* (date à confirmer)

SAM 20

Marche Nordique - Jardin des moines - *Périgord Vert Athlétisme*

DIM 21

Brocante-Vide Grenier - Jardin des moines - *Brantôme Animations*

SAM 27

Chorales « Balades en cœur » - Centre ville de Brantôme - *Foyer Laïque*
Marche Nocturne - Valeuil - *Comité des fêtes de Valeuil*

DES EXPOSITIONS TOUT L'ÉTÉ !



Mairie de Brantôme

mairie@brantomeenperigord.fr - 05 53 05 70 21